



14ème législature

Question N° : 70837	De M. Gwenegan Bui (Socialiste, républicain et citoyen - Finistère)	Question écrite
Ministère interrogé > Premier ministre		Ministère attributaire > Environnement, énergie et mer
Rubrique > ministères et secrétariats d'État	Tête d'analyse > établissements	Analyse > établissements publics. Ifremer. siège de l'établissement. transfert. perspectives.
Question publiée au JO le : 09/12/2014 Date de changement d'attribution : 12/02/2016 Question retirée le : 15/03/2016 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Gwenegan Bui attire l'attention de M. le Premier ministre sur le siège social de l'Ifremer. En effet, le Premier ministre avait affirmé la volonté de l'État de transférer le siège social d'Ifremer à la pointe à Brest à l'occasion de la signature du pacte d'avenir pour la Bretagne. Cette décision répondait à l'intérêt national de valorisation de l'atout maritime de la France à un moment où nous nous engageons dans la transition écologique et où les grandes nations consacrent des sommes considérables à l'exploration des grands fonds marins. Il s'agit aujourd'hui de permettre la concrétisation de la décision du transfert, dans les meilleures conditions pour les personnels concernés, mais également pour l'organisme de recherche dans son ensemble. Les collectivités locales concernées ont d'ores et déjà travaillé sur des propositions qui intègrent à la fois les enjeux d'accueil immobilier, d'accompagnement en matière de ressources humaines et de maîtrise de coûts. Il s'agit aussi de placer la question du transfert de cet établissement dans la cohérence globale du renforcement de Brest comme site d'excellence mondial en matière de sciences et technologies de la mer, ce qui implique une mise en synergie des différents moyens affectés à cette priorité nationale. Aussi, dans ce contexte, il lui demande quelle seront les orientations du Gouvernement dans le cadre du prochain contrat de projet État-Région Bretagne afin de réussir le transfert du siège de l'Ifremer et plus globalement pour construire cette ambition maritime nationale.